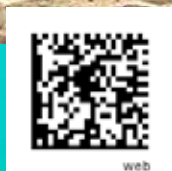




www.ville-magenta.fr



MAGENTA

Edito du Maire

Info

Vous trouverez à l'intérieur de ce numéro, comme chaque année, un point sur les résultats financiers ; d'une part le résultat de l'année 2015, d'autre part le budget pour 2016.

Je conviens que ces documents puissent paraître arides à la lecture mais ils ont été allégés au maximum, afin de mettre en exergue l'essentiel.

Il en ressort bien évidemment, par rapport aux années précédentes, une importante diminution de nos ressources, du fait des prélèvements continus et inexorables de l'Etat sur les sommes qui nous sont dues.

En effet, sous couvert de l'emploi du mot « dotations », l'Etat laisse accroire qu'il consent généreusement des libéralités aux communes et qu'après tout, s'il les réduit, c'est simplement à une diminution des « étrennes » annuelles qu'il procède.

Or, rien n'est plus faux : la dotation globale de fonctionnement, puisqu'il s'agit d'elle, n'est qu'une compensation légitime de sommes autrefois perçues par les communes (taxe locale), avant que la généralisation de la TVA en 1968 n'opère un transfert gigantesque au profit de l'Etat.

Le système de compensation mis en place à l'époque était parfaitement équitable et fonctionnait à la satisfaction générale.

A ce titre, notre commune percevait chaque année autour de 500 000 €.

Cette année, le montant perçu se limitera à 315 000 €, soit une perte sèche de 185 000 €.

Par ailleurs, l'inventivité des hauts fonctionnaires de Bercy étant très féconde, un autre prélèvement d'environ 80 000 € ponctionne annuellement nos recettes, cette fois en faveur des communes dites pauvres (Reims, Chalons) !!!

Au total c'est la moitié de nos excédents annuels qui nous est ainsi ôtée tout à fait arbitrairement.

Au fond, l'Etat "nous fait les poches" et emplit les siennes qui sont percées.

C'est un procédé d'une violence inouïe à l'égard des collectivités et nous n'avons même pas la consolation que cela serve à la diminution du déficit de l'Etat.

Cette folle politique de facilité a été initiée en 2010 et se trouve donc partagée par les gouvernements successifs.

Nous sommes dans la situation d'un ménage où brutalement un des deux salaires disparaît.

Le niveau de ressources qui nous reste est insuffisant pour faire les investissements nécessaires au maintien en bon état de nos équipements.

Comme il est hors de question de contracter des emprunts, comme nos dépenses de fonctionnement courant sont déjà tirées au cordeau, les ressources manquantes ne pourront être compensées que par un ajustement de la fiscalité.

Cette politique de gribouille est dangereuse économiquement car elle nuit gravement aux entreprises du bâtiment et des travaux publics.

En contrepoint de cette situation morose, nous disposons d'une bonne situation financière : peu de dettes : 420 000 € et trésorerie élevée : 3 000 000 €.



Résultat de l'année 2015

Fonctionnement

Recettes

Impôts payés par les entreprises	523 039 €
Impôts payés par les ménages	521 783 €
Dotations de l'Etat	827 514 €

Loyers, locations de salles, jardins	68 310 €
Subventions CAF, MSA pour la crèche	247 423 €
Recettes crèche, cantine, périscolaire	201 480 €
Divers	16 739 €



2 406 288 € (A)

Dépenses

Achats divers de fournitures et prestations	669 792 € (dont fluides , repas, entretiens)
Charges de personnel	1 167 365 € (31 agents etp)

Subventions aux associations	59 731 €
Charges diverses	53 810 €
Fonds de péréquation intercommunal	56 690 €
Intérêts d'emprunts	21 620 €
titres en non valeurs (impayés irrécouvrables)	53 492 €

2 082 500 € (B)

Excédent de fonctionnement

323 787 € (A)-(B)

Investissement

Recettes

Excédent de fonctionnement	323 787 €
TVA sur investissements 2013	99 093 €
produits de cession d'immeubles	292 978 €
subvention de l'Etat pour la bibliothèque	290 745 €
subvention du département école numérique	11 043 €
taxe d'aménagement	527 €

Prélèvement sur trésorerie	-246 421 €	1 018 173 €
----------------------------	------------	-------------

Dépenses

Remboursement du capital des emprunts	70 785 €
Travaux de réfection du gymnase (solde)	43 560 €
Chauffage de l'église	170 338 €
Tableaux numériques dans les écoles	89 805 €
Réfection voirie	67 580 €
Eclairage public (maintien à niveau)	46 448 €
Construction bibliothèque (début)	64 660 €
Portail électrique	23 214 €
Perron Maison heureuse	18 673 €
Auvent atelier communal	16 040 €
Divers	160 649 €
(matériel, chaudière, logiciels, autolaveuse, etc)	



771 752 €

Trésorerie

Disponible au 01/01/2015	3 223 610 €
accroissement de trésorerie en 2015	246 421 €
Disponible au 31/12/2015	3 470 031 €

Solde de la dette au 31/12/2015 421 884 €
la dette sera entièrement éteinte en 2022



Budget de l'année 2016

Fonctionnement

Impôts payés par les entreprises
Impôts payés par les ménages
Dotations de l'Etat

Recettes

529 026 €
516 921 €
793 801 €

Loyers, locations de salles, jardins
Subventions CAF, MSA pour la crèche
Recettes crèche, cantine, périscolaire
Divers

47 448 €
350 000 €
197 100 €
6 966 €

2 441 262 € (A)

Dépenses

Achats divers de fournitures et prestations
Charges de personnel

603 125 € (dont fluides, repas, entretiens)
1 186 316 € (31 agents équivalent temps plein)

Subventions aux associations
Charges diverses
Fonds de péréquation intercommunal
Intérêts d'emprunts
titres en non valeurs (impayés irrécouvrables)

34 025 €
59 570 €
78 500 €
18 573 €
5 020 €

1 985 129 € (B)

Excédent de fonctionnement

456 134 € (A)-(B)

Investissement

Excédent de fonctionnement
TVA sur investissements 2014
produits de cession d'immeubles
prêt à taux zéro
subventions diverses
(bibliothèque, avenue Paul Chandon, tableaux numériques)

Recettes

456 134 €
113 794 €
190 000 €
80 000 €
225 277 €

Prélèvement sur trésorerie

1 015 903 € 1 065 204 €

Dépenses

Remboursement du capital des emprunts
Bibliothèque
Avenue Paul Chandon
Petit toit école primaire
Réfection voirie
Eclairage public (maintien à niveau)
Hangar atelier
Climatisation crèche
Programme mise en accessibilité
Chaudière école maternelle
Divers
(matériel, mobilier, logiciels, gros entretien, etc)

72 231 €
1 039 877 €
600 000 €
30 000 €
36 000 €
54 154 €
36 425 €
14 400 €
36 000 €
12 000 €
150 020 €

2 081 107 €

Trésorerie

Disponible au 01/01/2016
accroissement de trésorerie en 2015
Disponible au 31/12/2016

3 470 032 €
-1 015 903 €
2 454 129 €

Solde de la dette au 31/12/2016
Solde de la dette au 31/12/2017

429 653 €
335 911 €



Disparition d'une figure charismatique magentaise : André JEANMOUGIN



La grande famille du foot de Magenta est triste; André JEANMOUGIN, dit Dédé, dont il était membre pendant plus de 40 ans, tour à tour dirigeant, président et président d'honneur, est décédé. Sa famille, ses amis et son club l'ASOM étaient présents le mardi 2 mai au cimetière de Magenta pour apporter un témoignage d'amitié à sa famille, une famille de cheminots.

Déporté STO, victime de guerre 1939-1945, Dédé était titulaire de la Croix du combattant et de la médaille de l'UNC. Il fut le cofondateur du club de foot de Magenta.

Passionné de vélo dans sa jeunesse, il participa avec brio à des compétitions, dont des courses contre la montre, réalisant d'excellentes performances.

Heureux dans sa vie familiale, il fut cruellement éprouvé par la perte de son épouse très jeune en 1959.

Sur son premier écran de télévision, il y a 60 ans, il suivit les finales de coupe d'Europe des clubs champions Reims - Real Madrid. Par la suite, il s'investit dans le bénévolat au profit du club de Magenta.

Sa disparition fait que les choses ne seront plus tout à fait comme avant.

Personnalité attachante, sensible, respectée et estimée de tous et de toutes, sa vie a été très droite, à l'image de sa haute silhouette.

Adieu Dédé !

Un cirque à Magenta

Du 16 au 22 mai, le Cirque Manhattan a passé une semaine sur la Place Roger Pointurier. Après avoir érigé le chapiteau, garé les camions, les mobil-homes, installé les animaux, ces professionnels du spectacle se sont exercés aux répétitions, « une par jour », explique la famille DASSONNEVILLE, propriétaire du cirque. Tout au long de l'année, le cirque familial arpente les routes de

France avec ses chameaux, dromadaires, lamas, poneys, la cavalerie, le jongleur, le magicien... Une quinzaine d'artistes proposent un excellent spectacle d'une heure trente dans le respect des traditions ancestrales des cirques familiaux. Après une semaine de présence sans aucune nuisance dans notre commune, le Cirque Manhattan est reparti vers d'autres cieux.

l'Ecole de Foot

La politique de l'Ecole de Foot repose en grande partie sur la formation de joueurs qui composent ainsi un vivier de jeunes talents aptes à intégrer rapidement le schéma de jeu de l'US DIZY-MAGENTA.

Une vocation formatrice forte. Détecter et former aujourd'hui les joueurs de demain.

L'US DIZY-MAGENTA fait partie des clubs désireux d'avoir un outil d'instruction performant et opérationnel. Aujourd'hui plus que jamais, il confirme sa volonté de faire de son Ecole de Foot un vivier de jeunes joueurs.

Mais les fondamentaux de l'Ecole de Foot passent également par le goût de l'effort, le goût des autres et... la proximité avec les parents. Le football est le sport populaire par excellence ; Magenta se veut le garant de cet état d'esprit.

Club aux résultats sportifs en constante progression, l'Ecole de Foot peut compter sur le soutien de l'entreprise CAPSTECH (spécialiste en coiffes de surbouchage et étiquettes en étain), représentée par M. Laurent GARNIER.

Les équipes U13 et U15 portent depuis des années les couleurs de la société CAPSTECH sur le maillot rouge et noir. Le responsable M. Garnier associe son image en partageant ses valeurs et sa passion !

Cette année, les enfants ont participé comme ramasseurs de balles au match REIMS-PSG ainsi qu'au Challenge Orange lors du match REIMS-NICE. Une compétition de football rassemblant deux équipes de 11 joueurs qui s'affrontent au moment de la mi-temps lors des matchs de Ligue 1.

Ils ont pu approcher leurs idoles des clubs respectifs. Cet événement permet à des jeunes footballeurs de réaliser leur rêve en foulant des pelouses de stades mythiques devant des dizaines de milliers de spectateurs.

L'aventure continue... N'hésitez pas à venir nous rejoindre !



P.L.U. 2ème réunion publique

Une 2ème réunion publique, animée par M. Jérôme SENE, directeur de l'Urbanisme à la CCEPC, lui-même assisté de Mme Laurence GUEDDOUM, s'est tenue le jeudi 26 Mai à L'Espace Culturel de Magenta pour rappeler, thème par thème, les contraintes et les enjeux auxquels la ville est confrontée au moment de définir le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D) du P.L.U. La présentation n'a suscité que peu de questions de la part de la population invitée à s'informer sur le dispositif.



La Commune de Magenta met en place, gratuitement, un système d'alerte par SMS afin de prévenir les habitants de Magenta des urgences de type : risque majeur, inondation, canicule, pollution, événements climatique, météorologique, interruption de services.

L'inscription est simple et gratuite. Il suffit soit de remplir le formulaire ci-dessous et de le déposer en mairie, soit de s'inscrire en ligne sur le site internet: mairie@ville-magenta.fr

Très important pour votre information

Formulaire d'inscription aux alertes SMS de la Commune de Magenta

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse: _____
Code postal Commune : _____
Téléphone portable: _____ Adresse mail: _____
Date _____ Signature _____

Déclaration CNIL n° : 1573025 v 0

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique et aux libertés, vous avez le droit d'exercer un pouvoir d'accès et de rectification des données vous concernant. Pour faire cette démarche, vous pouvez écrire à : Mairie de Magenta 1, rue Paul Gravet 51530 MAGENTA ou inscription en ligne sur le site internet : www.mairie@ville-magenta.fr

Bulletin d'information édité par la Direction de la Communication de Magenta Mairie 1 rue Paul Gravet 51530 Magenta.

Tel. 03 26 55 29 46 Fax: 03 26 55 74 74 Directeur de la publication : Laurent Madeline - Directeur de la rédaction : Gilbert Curinier -

Rédacteur en chef : Gilbert Curinier - Rédacteurs : Danielle Lubrano, Emilie Henry, Commission Communication - Photographies : Mairie de Magenta

- Réalisation graphique: Gilbert Curinier - Conception : Bulletin municipal Magenta - Impression : Mairie de Magenta. Distribué par la Commune de Magenta juin 2016

Laurent MADELINE et son Conseil Municipal vous souhaitent de très bonnes vacances

Informations Communales

Fête Nationale du 14 juillet:

Rassemblement au monument aux morts à 11h30; dépôt de gerbe à 11h45

Commémoration de la libération de Magenta le lundi 29 août :

Rassemblement au monument aux morts à 18h15; dépôt de gerbe à 18h30

HORAIRES D'ETE DE LA MAIRIE :

Du 4 au 24 juillet 2016:

Lundi 9h30-12h00 & 15h30-18h00 / Mardi 9h30-12h00 & Fermé /
Mercredi 9h30-12h00 & 15h30-18h00 / Jeudi 9h30-12h00 & 15h30-18h00
Vendredi 9h30-12h00 & Fermé / Samedi 9h00-12h00

Du 1 au 21 août 2016:

Lundi 9h30-12h00 & 15h30-18h00 / Mardi 9h30-12h00 & 15h30-18h00
Mercredi 9h30-12h00 & Fermé / Jeudi 9h30-12h00 & 15h30-18h00
Vendredi 9h30-12h00 & 15h30-17h00 / Samedi Fermé
Samedi 27août fermé

La vie associative :

Samedi et Dimanche 2 et 3 juillet : Fête Foraine

14 juillet de 11 heures à 18 heures :

Fête Nationale
Kermesse et Pique-nique pour petits et grands organisés par le Comité des Fêtes.
Pique-nique à apporter ou vendu sur place par professionnel ; buvette et tables à disposition.

Nombreux jeux de kermesse d'antan avec récompenses pour les enfants, animation musicale avec karaoké pour petits et grands (2 micros).

Concours de boules amateur (juste pour s'amuser).

FOYER DE L'AMITIE

Ce mercredi 8 juin, à l'initiative du conseil municipal, avant la pause estivale, les membres du Foyer de l'Amitié étaient conviés à vivre une journée un peu particulière.

Un lunch leur étant offert, une vingtaine de personnes, composée d'adhérents, entourés de quelques membres du conseil municipal, se retrouvèrent au Centre Culturel de Magenta, à midi, pour partager un moment gustatif dans une joyeuse convivialité.

Champagne, canapés de qualité, variés, salés, sucrés, servis autour d'une table joliment décorée, ravirent les palais les plus délicats.

L'après-midi se poursuit avec la projection, sur grand écran, d'une pièce de théâtre intitulée : « Un stylo dans la tête », comédie hilarante de Jean Dell, brillamment servie par une pléiade d'acteurs campant des personnages caricaturaux, évoluant autour d'un Francis PERRIN truculent.

Le thème ? « Un auteur peut-il écrire sur ses amis, (en s'appuyant sur leurs défauts, handicaps ou tares) et surtout, ensuite, les garder » ?

« Peut-on rire de tout et faire du théâtre de tout » ? Intrigues, quiproquos, répliques assassines ou gaudrioles, humanisation, langage parfois peu châtié, la pièce fut diversement appréciée en fonction de la sensibilité de chacun mais l'auditoire, dans sa majorité, eut l'élégance de ne retenir que son caractère divertissant et la prestation remarquable de l'acteur tête d'affiche.

Le visionnage terminé, chacun regagna le Foyer pour goûter, jouer, lire ou converser, comme un mercredi ordinaire.

Les membres du Foyer, très satisfaits de cette belle parenthèse festive, remercient vivement M. le Maire, venu les saluer, et le conseil municipal, pour cette nouvelle et délicate attention à leur égard.



Fermeture de la bibliothèque :

La bibliothèque restera ouverte jusqu'au 23 juillet aux heures habituelles.

Elle fermera du samedi 23 juillet au lundi 29 août.

Réouverture le mardi 30 août.

Tel : 03 26 55 27 22

Mail : bibliotheque@ville-magenta.fr

Cross des écoles

C'est par un temps clément mais assez frais que s'est déroulé le cross des écoles primaires de Cumières, Damery, Dizy, Fleury-la-Rivière, Magenta, Mardeuil, Venteuil et du regroupement Hautvillers, Champillon, Nanteuil-la-Forêt et Saint-Imoges, au stade de Mardeuil. Organisé par les enseignants de l'école primaire de Mardeuil et des écoles participantes, avec la logistique de la commune de Mardeuil, le cross a vu la participation de 600 écoliers des cours préparatoires aux cours moyens.

De nombreux parents et grands-parents étaient venus encourager les enfants. Une collation leur a été servie à l'issue de chaque course. Si chaque participant a reçu une médaille, c'est au cours d'une réception en présence des maires, ou d'un représentant de chaque commune participante, que les trois premiers de chaque course ont été invités à monter sur le podium pour recevoir un trophée.

Merci à Monsieur le Maire de Mardeuil, aux services techniques, aux parents d'élèves et aux bénévoles.



« Madame Suzanne »



« Madame Suzanne », c'est ainsi qu'on l'appelait, avec affection et respect. Elle est décédée le 24 mai dans sa 94^{ème} année.

Suzanne HUGOT a d'abord fait carrière dans la couture, avant d'entrer au service de la commune de Magenta en 1950 comme agent spécialisé à l'école maternelle, fonction qu'elle occupera jusqu'à son départ en retraite, le 24 février 1988.

À cette occasion, Pierre GODBILLON, le Maire de l'époque, lui avait remis la médaille de vermeil et d'honneur régionale, départementale et communale. Pendant ces 38 années de carrière à la maternelle, bon nombre de petits Magentais furent consolés par Suzanne.

Elle participa longtemps aux activités du comité des fêtes, de l'Âge d'or et de la chorale paroissiale.

Elle fut par son action, la rectitude de sa personnalité et son dévouement, une grande figure magentaise. Son attachement à notre commune, la droiture de son caractère méritent l'hommage de tous.

Ouverture du salon LJ Coiffure

Après quelques mois de fermeture, M. LEBEAU Jérôme, nouveau propriétaire, a le plaisir d'informer la clientèle qu'il peut à nouveau l'accueillir dans son espace rénové. Situé au 17 rue Jean MOULIN, le salon LJ Coiffure a ouvert ses portes le mardi 09 février 2016.

Jours d'ouverture : du mardi au samedi, avec ou sans rendez-vous.

Heures d'ouverture : de 9h à 19h du mardi au vendredi et de 9h à 18h le samedi

Plus d'informations par téléphone au 09 81 77 98 69



Bientôt du miel magentais ?

La Ville va installer six ruches dans le square de la bibliothèque Jean-Pierre GAUYACQ au printemps 2017 et en assurer le financement. Elle souhaite sensibiliser la population et les enfants en particulier, au rôle majeur des abeilles, insectes sentinelles.

La population des abeilles de campagne est en danger. On pourrait penser que la pollution urbaine empêche leur installation, mais c'est tout le contraire. Les villes disposent de nombreux espaces qui se prêtent au développement de la biodiversité et à l'accueil des abeilles : jardins, berges, arbres ... Les abeilles ont besoin essentiellement de tranquillité et d'endroits dégagés pour faciliter leur envol.

L'émergence des ruches urbaines ne présente que des avantages. En choisissant d'en installer, la Ville souhaite attirer l'attention de la population sur la sauvegarde de la biodiversité. Protéger les abeilles, c'est veiller aussi sur la diversité de notre flore car, ne l'oublions pas, ces insectes "pollinisent" les plantes de nos jardins. Une abeille peut visiter 250 fleurs en une heure ! L'installation des ruches sera l'occasion pour la Direction du Cadre de vie d'organiser des ateliers pédagogiques pour les scolaires. Une petite production de miel pourrait voir le jour. Toutefois, il faudra attendre un an avant de récolter le précieux nectar; les abeilles faisant leurs réserves alimentaires la première année.

Si vous souhaitez vous lancer dans l'apiculture en installant une ruche dans votre jardin, vous devez respecter une série de normes et faire preuve d'une disponibilité à toute épreuve pour ces insectes fragiles.

N'est pas apiculteur qui veut !



Une délégation magentaise à Magenta Italie

C'est dans une très bonne ambiance que Marco INVERNIZZI, Maire de « la città di Magenta » et Alberto FORNAROLI, Président du comité de jumelage de Magenta, accompagnés de quelques-uns de ses membres, ont reçu notre délégation les 4, 5 et 6 juin 2016.

Le programme de ce séjour a été dynamique et les journées bien remplies. Nous avons été pris en charge dès notre arrivée vers 18 h 30. Après un repas offert par les commerçants de la ville, nous avons terminé la soirée au théâtre où un concert en mémoire de la bataille nous a été offert par la Banda « du 4 giugno 1859. »

Dimanche a eu le traditionnel défilé dans les rues de la commune, avec poses de gerbes à des endroits stratégiques de la bataille. Une messe en plein air s'est déroulée au pied de l'ossuaire « magistral » où reposent les restes de combattants des armées françaises. Après un repas servi en extérieur, nous avons assisté à la reconstitution de la bataille de Magenta avec des figurants en uniforme des différents belligérants, animée par la musique des sapeurs - pompiers.

Le soir, la Fanfara dei Bersaglieri "Nino Garavaglia" di Magenta nous a offert un concert magnifique et inoubliable.

Lundi, nous avons participé à la parade des enfants réunis dans le cadre "du devoir de mémoire". Enfin, nous avons été reçus dans une école primaire de la ville et avons eu le privilège de déjeuner avec les élèves et leurs maîtresses.

Mardi, retour à Magenta.

